

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° DNCMP / ~~017~~ 2019-2020 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN EQUIPEMENT DE MONITORING DESTINE A ENREGISTRER 30 RADIOS ET 10 TELEVISIONS 24/24 AVEC ARCHIVAGE DE 365 JOURS

-Date de publication : 09/09/2019

-Date d'ouverture des offres : 09/10/2019

Objet

1. Le Conseil National de la Communication, « CNC » en sigle, invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermé, pour la fourniture et installation d'un **équipement de Monitoring destiné à enregistrer 30 radios et 10 télévisions 24/24 avec archivage de 365 jours et la formation des utilisateurs.**

Financement

2. Le marché est entièrement financé sur le budget général de l'Etat (subsidés alloués au CNC) exercice 2019-2020.

Spécification du marché

3. La passation du marché sera conduite par appel d'offre national ou international (AON/I) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi
4. Les fournitures et les services prévus dans le cadre de ce marché sont en un seul lot.
5. L'ensemble des fournitures et services sont à livrer dans un délai maximum de 20 jours.

Condition de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions à toutes les personnes physiques ou morale (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement ou (consortium) de soumissionnaires) et possédant les conditions techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacités énumérées aux articles 153 et 161 à l'article du Code des Marchés Publics.



Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

8. Le dossier d'appel d'offre peut être obtenu au Secrétariat de la Direction Générale du CNC sis au Boulevard de l'Uprona, Building Nyogozi Marcoil, BUJUMBURA-BURUNDI Tél. : 22 25 90 64/ 22 25 90 65/ 22 25 90 67/ 22 25 95 54 moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille francs (100.000 BIF) dont la moitié est à verser sur le sous-compte de transit des recettes non fiscales » n° 1101/001.04 ouvert à la BRB au nom de l'Ordonnateur trésorier (l'OBR) et une autre moitié est à verser sur le compte n°701-6134301-44 ouvert à l' INTERBANK BURUNDI au nom du CNC. Il peut également être consulté sur le site web du CNC : www.cnc-burundi.bi. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être scrupuleusement respectés.
9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Présidence du CNC en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 16.

Présentation de l'offre

10. Les soumissionnaires peuvent soumettre leurs offres.
11. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de Trois Millions de Francs Burundais (3.000.000 BIF).
12. Les offres doivent être soumises au Secrétariat de la Présidence du CNC sis au Boulevard de l'Uprona, Building Nyogozi Marcoil, BUJUMBURA-BURUNDI Tél. : 22 25 90 67/ 22 25 95 54 au plus tard le 09 / 10 / 2019. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Validité des offres

13. Les offres sont valables pendant une période de cent vingt jours (120).

Date limite de dépôt des offres

14. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessous : au Secrétariat de la Présidence du CNC sis au Boulevard de l'Uprona, Building Nyogozi Marcoil, BUJUMBURA-BURUNDI Tél. : 22 25 90 64/ 22 25 90 65/ 22 25 90 67/ 22 25 95 54 au plus tard, le 09 / 10 / 2019 à 9H30 minutes.
15. Toute offre reçue après la date et heure limites ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

16. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle des réunions du CNC, le 09/10/2019 à 10H00.

Critères de qualification

17. Les exigences en matière de qualifications sont :

- a. Les renseignements sur le soumissionnaire,
- b. Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) pour les nationaux et son équivalent pour les étrangers ;
- c. L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes(OBR) en original et en cours de validité pour les nationaux et son équivalent pour les étrangers,
- d. L'Attestation de non redevabilité délivrée en original par l'INSS et en cours de validité pour les nationaux et son équivalent pour les étrangers ;
- e. La preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché,
- f. L'attestation de non faillite valide délivrée par le tribunal du commerce pour les nationaux et son équivalent pour les étrangers,
- g. Les caractéristiques techniques des produits (équipements à fournir) et services à fournir dans le but du présent marché,
- h. La capacité financière,
- i. L'adresse physique,
- j. L'acte d'engagement,
- k. L'acte de soumission,
- l. Le bordereau des prix,
- m. Le délai d'exécution,
- n. La caution bancaire de soumission émise par une banque agréée au Burundi,

18. Le soumissionnaire qui n'aura pas rempli toutes les exigences de qualifications ne sera pas éligible à l'analyse.

19. Adresse fixe et connue du soumissionnaire :

Présidence du CNC au Boulevard de l'Uprona, Building Nyogozi Marcoil, BUJUMBURA-BURUNDI Tél. : 22 25 90 67/ 22 25 95 54

Fait à Bujumbura, le/...../2019

**LE PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL
DE LA COMMUNICATION**

Nestor BANKUMUKUNZI

